Michaël Abecassis

DES DICTIONNAIRES À INTERNET, LES ÉVOLUTIONS DE LA LANGUE

Il faut remonter à l'Antiquité pour trouver l'origine des dictionnaires, sous forme de listes de mots regroupés de manière thématique pour répertorier les animaux, les minéraux ou les plantes. Avant même l'avènement du dictionnaire tel qu'on le connaît aujourd'hui s'étaient développés, au début du XIVe siècle, des glossaires ou lexiques unilingues en français, en fait le plus souvent des répertoires d'adjectifs et de synonymes.

Du latin au français

Le *Dictionarius* latin-français de Firmin Le Ver (1440) est le plus grand dictionnaire bilingue de l'ère pré-imprimerie en France. Comme de nombreux glossaires du Moyen Âge, l'ouvrage est accompagné de textes grammaticaux dans les deux langues, de conjugaisons de certains types de verbes principaux, de déclinaisons, de noms et de pronoms, et d'une liste d'exceptions morphologiques ; il se distingue néanmoins de ses ancêtres médiévaux par sa richesse lexicale inégalée.

XVIe-XIXe siècle

Le *Dictionnaire français-latin* de Robert Estienne (1539) est le premier à privilégier le français par rapport au latin, en présentant d'abord les mots français dans sa nomenclature. Estienne était un grand adepte du latin, base du français, et de l'étymologie des mots. En ce XVIe siècle où le purisme linguistique devient progressivement la règle, les lexicographes tendent à exclure les mots vernaculaires et tabous, pour leur préférer une sélection d'éléments stylistiquement marqués. Le français n'est pas encore fixé et l'orthographe varie considérablement.

Avec la monarchie absolue, la langue française se normalise dans les dictionnaires, même si l'orthographe reste encore instable. Le *Thrésor* de Jean Nicot (1606) est une version augmentée du travail d'Estienne, accordant davantage de place que ses prédécesseurs aux définitions et illustrant l'usage des mots par des citations. Tout comme Nicot, Pierre Richelet dans son *Dictionnaire françois* (1680) utilise des citations d'auteurs anciens et contemporains pour donner caution à l'usage de ses entrées.

Antoine Furetière était comme Richelet un membre de l'Académie française. Son dictionnaire contient principalement des noms et des verbes. On retrouve la préoccupation de « l'état de la langue » dans les archives lexicographiques les plus anciennes, ainsi qu'en témoignent notamment les introductions aux dictionnaires du XVII^e siècle qui cherchaient à mettre en avant l'usage codifié et prestigieux de la langue au détriment de l'usage familier et non standard[1], créant une dichotomie entre les variétés supérieures et inférieures du français. Bien que son *Dictionnaire universel* (1690) fût considéré comme plus complet que celui de Richelet, il était moins enclin à y inclure des archaïsmes et des mots non standards.

Au XVIII^e siècle, l'orthographe se normalise de plus en plus. Le dictionnaire de Furetière est révisé par l'Académie des jésuites et renommé *Dictionnaire de Trévoux*, qui introduit le latin au cœur de ses définitions. La quatrième édition, parue en 1743, inclut davantage de mots non standards.

Au siècle suivant, on s'intéressera aux liens historiques entre le français et les autres langues européennes. C'est en 1872 que paraît le *Dictionnaire de la langue française* de Littré en quatre volumes, qui porte principalement sur l'histoire des mots et leur étymologie. Dans ces dictionnaires qui se veulent plus descriptifs, les mots non standards ne représentent au fond qu'une minorité.

Le Dictionnaire *de l'Académie*

Les première, deuxième et troisième éditions du *Dictionnaire de l'Académie française* sont essentiellement prescriptives, excluant tous les mots jugés vulgaires ou offensants. C'est avec la quatrième édition que l'on constate une acceptation progressive des mots familiers. La

1. La langue « non standard » renvoie aux termes ou expressions ne se conformant pas, dans la prononciation, la grammaire, le vocabulaire, à l'usage caractéristique et considéré comme acceptable par la plupart des locuteurs natifs éduqués.

cinquième édition, publiée en 1798, contenait un glossaire des mots en usage depuis la Révolution mais il fut supprimé dans la sixième, qui avait tendance à inclure davantage de termes scientifiques ou techniques. Entre « les adeptes du progrès » et « les plus conservateurs », le *Dictionnaire* de l'Académie s'efforçait de trouver un équilibre. La septième édition entendait uniquement enregistrer les éléments qui appartenaient au répertoire linguistique de chacun. La huitième n'incluait que les éléments jugés ni trop obsolètes ni trop techniques. La neuvième suivit le désir des éditions précédentes d'exprimer « le bon usage », y compris les termes archaïques qui furent proscrits dans la septième, en se focalisant particulièrement sur l'orthographe et la graphie écrite. Certaines simplifications orthographiques, adoptées en 1990, y sont incluses. Le premier volume de cette nouvelle édition a paru en 1992 et les volumes suivants en 2000 et 2011 respectivement. La publication du deuxième volume en livre de poche montre que ce qui était autrefois la propriété de l'élite est devenu accessible à tous.

XX^e^-XXI^e^ siècle

La première édition du *Petit Larousse illustré*, caractérisée par son côté encyclopédique et familial, avec ses nombreuses illustrations, date de 1906. Véritable pendant littéraire du *Petit Larousse*, *Le Petit Robert* arrivera en 1967 sur le marché sous la direction d'Alain Rey. Il se présente sans illustration mais les mots s'accompagnent de citations de grands écrivains permettant de les mettre en contexte. Montrant qu'il évolue avec son temps, et contrairement à la politique prescriptive de l'Académie française en matière d'anglicismes, le *Larousse* de 2016 comprendra des mots comme « selfie » et « bitcoin ». De 1928 à 1933, les éditions éponymes sortent le *Larousse du XX^e^ siècle*, en six volumes, source colossale d'informations encyclopédiques. Le dictionnaire monolingue du type du *Petit Larousse* et du *Petit Robert* n'est plus un « outil », dans la tradition des différentes éditions du *Dictionnaire* de l'Académie, mais un répertoire plus ou moins exhaustif de listes de définitions. Les premières éditions s'efforçaient à l'origine de préserver la langue standard et de proscrire les usages non standards, avant de devenir, au fil du temps, de plus en plus descriptifs, faisant place à des mots de la langue courante quel que soit leur registre. Les mots familiers prennent à partir des années 1970 toujours plus de place. Ce qui fait l'originalité du *Grand Robert* en sept volumes (1978), c'est son élargissement aux pays francophones par l'inclusion dans sa nomenclature de régionalismes venus d'Afrique, de Belgique, du Québec et de Suisse.

Le développement des corpus sur lesquels baser l'usage des mots, nourri non seulement de la littérature mais des médias sous toutes leurs formes (journaux, télévision, radio, etc.), a révolutionné le monde des dictionnaires en offrant une source inépuisable de données. Sortis respectivement en 1994 et 1996, les cédéroms du *Grand Robert* et du *Petit Robert* inaugurent l'ère de l'informatisation des dictionnaires. L'immense projet lexicographique du *Trésor de la langue française* apparaîtra entre 1971 et 1994, sous la direction de Paul Imbs, puis de Bernard Quemada à compter du septième volume. Il devient consultable sur internet en 2001. Le « Wiktionary » en français apparaît pour sa part en 2004, deux ans après la version en anglais. Les dictionnaires en ligne sont actualisés régulièrement avec de nouvelles entrées et l'ajout de définitions dans l'ensemble de leur nomenclature. Plus récemment, le « Dictionnaire des francophones », basé sur le modèle de Wikipédia et voué à rassembler les ressources en ligne d'Afrique, de Belgique, du Québec et d'autres pays francophones, a été compilé dans une perspective de diversification[2]. Le français parlé dans les territoires francophones comme le Québec ou certains pays d'Afrique se mélange à des expressions locales, des accents et des particularités régionales, ce qui aboutit à un nouveau vocabulaire extrêmement riche dans chaque pays de la francophonie qui diverge considérablement du français parlé en France. L'initiative a été proposée par Emmanuel Macron en 2018 comme un moyen de rassembler et de célébrer la variété du français moderne. Ainsi que le président de la République l'a déclaré le 20 mars 2019, la France ne « porte pas à elle seule le destin du français » ; elle doit notamment reconnaître le vocabulaire des populations en forte croissance des anciennes colonies d'Afrique. Pour le directeur du projet, le linguiste Bernard Cerquiglini, « l'idée est de créer un dictionnaire du français mondial, et décentralisé[3] ».

Appauvrissement et richesse de la langue

La suspicion d'appauvrissement de la langue française n'est pas récente et peut avoir des connotations diverses : on pense à une simplification de la grammaire, à un affaiblissement des règles du « bon usage » ou à une perte de pouvoir expressif. L'argument inverse impliquerait une

2. DictionnairedesFrancophones.org.
3. Cité par « New French Dictionary Reflects Rise of African Speakers », Euractiv.com, 17 mars 2021.

complexification de la grammaire, un renforcement de la signification du français standard ou l'application plus rigoureuse des règles prescriptives. Dans un premier temps, l'affirmation que la langue se « déprécie » avec le temps s'exprime de nos jours en référence à la langue de la publicité, à celle des messages électroniques ou aux variétés vernaculaires et à la distribution quantitative du français par rapport aux autres langues. La perspective contraire considère que la langue progresse vers une plus grande sophistication, *via* un processus de complexification lié à l'évolution de la société depuis l'apparition des nouvelles technologies ou aux influences créatives de l'art dont la littérature, ce à quoi s'ajoute l'idée qu'une langue n'est jamais stable et qu'elle se renouvelle sans cesse. Ces deux arguments en apparence antithétiques fonctionnent simultanément. Il y a simplification (due à une forme de rationalisation) et complexification à la fois. L'on ne saurait ainsi décrire ni un état ni un autre comme supérieur à ce qui l'a précédé, ni à ce qui lui succédera. La discussion autour de la notion d'appauvrissement ou d'amélioration du lexique est inadaptée à la description du changement linguistique. La science a pourtant établi par des données quantitatives que la richesse lexicale des femmes et des hommes politiques français s'appauvrissait[4]. Les dictionnaires peuvent difficilement en rendre compte, à moins de quantifier le nombre de lexèmes de registre argotique, familier ou populaire dans leur nomenclature.

Paul Valéry écrit que la langue française est « dépréciée », ce qui impliquerait l'idée d'une perte de valeur. En particulier, le poète prétendait que « l'inflation de la publicité a fait tomber à rien la puissance des adjectifs les plus forts »[5]. Le vocabulaire de « l'inflation » cherche à créer un parallèle d'ordre économique avec l'argent, dont la valeur relative est instable et sujette à son usage conjoncturel. C'est-à-dire que l'usage excessif de la langue la dépouille de sa force sémantique de la même manière qu'un excès d'argent dans une économie tend à faire retomber sa valeur. Il s'agit d'un processus exponentiel, car plus un mot perd de sa signification, plus on est poussé à utiliser une langue riche en adjectifs ou en adverbes pour s'exprimer. Le champ de la publicité est un archétype de ce phénomène : chaque campagne nous assure que le produit commercialisé est « spectaculaire », avance qu'il est le meilleur

4. Étienne Brunet définit la richesse et l'originalité lexicales par le nombre de mots qui ne sont prononcés qu'une seule fois, à savoir le nombre d'hapax (*Tous comptes faits*, t. 3, Paris, Champion, 2016).

5. *Le Bilan de l'intelligence* (1935), Paris, Allia, 2011.

ou le plus impressionnant. Nous sommes entourés au quotidien de ces déclarations hyperboliques avec l'usage d'adjectifs comme « incroyable » qui se détachent de leur signification littérale, pour simplement devenir un synonyme de « bon », avec une valeur superlative dans les dictionnaires. Cette pression sur la langue s'intensifie du fait de la concurrence entre les entreprises inhérente à une société capitaliste et peut être interprétée comme un appauvrissement sémantique.

On peut constater un appauvrissement syntactique dans l'abandon de règles traditionnelles ou pédagogiques, notamment en matière de grammaire. Par exemple, l'Académie française admet l'abandon de l'apostrophe dans quelques mots tels que « s'entr(')aider », « l'entr(')acte » ou du trait d'union comme dans « entre(-)temps » ou « extra(-)terrestre », du circonflexe sur « paraître » ou « disparaître ». Cela représente une transition avec la tradition orthographique et l'étymologie des mots, puisque l'existence des deux composants risque d'être perdue (c'est le cas de la forme originelle, aujourd'hui fautive, « d'avantage »). Ce désir de simplification apparente pourrait être conçu comme une tentative de réduire le temps ou l'effort d'écriture au détriment d'une exactitude formelle. Dans une perspective historique, il est possible de préjuger d'une simplification grammaticale à long terme de la langue française par rapport à la langue latine. Au fil des années, entre le latin et le français, on a abandonné la déclinaison de cas et la morphologie synthétique en faveur du système des temps composés et des prépositions pour indiquer des relations grammaticales, qui peut être perçu de manière stéréotypée comme un système moins complexe et dépourvu de nuances. En vérité, il s'agit d'un genre de complexité différent, assimilable au fait que le français possède des « subtilités » qui n'existaient pas en latin. Cette progression indique un système linguistique autre plutôt qu'une langue simplifiée.

Aussi est-il possible d'envisager un appauvrissement distributionnel de la langue française par rapport aux autres langues. Cela est ressenti comme une menace relationnelle et quantitative eu égard aux caractéristiques linguistiques de la langue. La popularité mondiale des médias anglo-saxons, tels que les films hollywoodiens, les chansons en anglais, ou les séries anglophones de Netflix et consorts, fait craindre une défaite des médias francophones dans la course à l'audimat. De plus, le champ internet est dominé par trois langues principales qui tiennent aussi du grand empire que représentent quantitativement certains pays et certaines langues dans le monde : l'anglais, le chinois et l'espagnol. L'effet sur le français est évident, avec les entrées de termes anglais liés à internet dans la langue, comme « hashtag » ou « e-mail ». Certains lexicographes

tentent de résister à cet empiétement linguistique en proposant des alternatives francophones comme « mot-dièse » et « courriel », mais le français risque de perdre du terrain sur les langues plus répandues. Ces langues se propagent aussi géographiquement par le déplacement des populations. Par exemple, au Québec, où le français est la langue officielle, le gouvernement investit dans l'enseignement obligatoire du français aux personnes issues de l'immigration pour contrebalancer l'introduction massive de l'anglais. Si la valeur d'une langue se détermine d'une manière quantitative, l'état actuel de la langue française subit l'influence directe des autres langues.

La langue n'est pas statique. On peut la comparer à un organisme vivant qui se nourrit d'influences extérieures. Les apports aux langues étrangères et la créativité au sein même de la langue française qui ressortent des dictionnaires sont les témoignages de sa vitalité tout comme de l'évolution sociétale.

Internet au service de l'éducation

Tout d'abord, internet, avec ses outils de traduction automatique et ses dictionnaires, représente une aide précieuse pour les étudiantes et étudiants de notre temps. Comme l'a dit Benoît Gagnon, spécialiste en sécurité informatique, « internet, c'est avoir toute la sagesse et toute la bassesse du monde au bout des doigts[6] ». Avec toutes ses ressources, internet est la plus grande bibliothèque du monde. Pour la jeune génération en particulier, la plupart des ressources modernes se trouvent en ligne. Pour cette raison, ceux qui n'ont pas accès à internet sont très désavantagés lorsqu'il s'agit d'apprendre ou de s'informer. Internet, s'il donne un possible accès au savoir à tous, ne fait qu'aggraver les inégalités sociales préexistantes pour ceux qui ne peuvent se connecter. De surcroît, les ressources disponibles n'y sont pas toujours fiables et les dictionnaires en ligne sont de qualité très variable. Le nombre illimité de points de vue représentés sur les forums de langue, comme celui qu'on trouve sur le site WordReference.com, empêche à un lecteur de déterminer la provenance des avis auxquels il se trouve exposé. D'abord, cette dynamique favorise la déception du lecteur lorsque les internautes font office d'experts, et la distance médiatique d'internet permet aux dires du premier venu de se substituer plus facilement à l'autorité des lexicographes.

---

6. Cité par *Bulletin pédagogique mensuel du ministère de l'Éducation nationale* (Burkina Faso), décembre-janvier 2010, p. 26.

Chacun d'entre nous a sa représentation personnelle de la langue, nourris que nous sommes par notre milieu socio-économique et nos expériences qui associent à chaque mot une connotation souvent d'ordre affectif que les dictionnaires ne peuvent pas subsumer. Le *Dictionnaire culturel en langue française* (2005) d'Alain Rey est une tentative de traduire la charge poétique et culturelle propre à chaque mot en passant par son origine étymologique et son évolution en filigrane à travers le temps. Comme l'a déclaré Rey, « la langue est la mise en œuvre d'un inconscient collectif gigantesque[7] ». Le linguiste René Michéa explique le flou linguistique qui entoure des termes abstraits comme « raison » : « Il est des termes qui nous paraissent simples et suffisamment définis parce que, dans l'usage courant, ils se passent de notre réflexion. Leur contenu se révèle pourtant, à l'analyse, d'une extraordinaire complexité[8]. »

Au fond, tout vocable possède une quantité définie de signifiés (le signifié désigne la représentation mentale d'une chose, l'idée ou les idées que l'on s'en fait). Il est ouvert à une ou plusieurs interprétations selon une perspective historique et la sensibilité de chacun.

Orthographe et prononciation

Si les dictionnaires adhèrent à des degrés divers à une vision monocentrique de la norme du français, on constate néanmoins une évolution au cours des siècles vers l'acceptation d'un modèle davantage pluricentrique du français standard qui prend en compte l'aspect régional, social ou stylistique de la langue. Le mot « chocolatine » est surtout utilisé dans le Sud-Ouest de la France, tandis que l'expression « pain au chocolat » l'est partout ailleurs, comme l'atteste l'*Atlas du français de nos régions* (2017), de Mathieu Avanzi. D'un point de vue stylistique, les deux appartiennent bel et bien au français standard puisqu'ils désignent la même viennoiserie. Mais les réseaux sociaux et les dictionnaires ont rejoint la controverse, avec pour résultat des divisions accentuées en France, entre Paris et les régions, mais aussi entre les générations.

La variation dont doivent rendre compte les dictionnaires peut être aussi une différence de prononciation. À en croire l'origine amérindienne du mot « ananas » qui viendrait de « nana », le « s » final doit rester muet, même

7. « La Grande Librairie », France 5, 6 novembre 2019.

8. « Les variations de la raison au XVII^e siècle. Essai sur la valeur du langage employé en histoire littéraire » (1938), *in* Jules Brody (dir.), *French Classicism: A Critical Miscellany*, Englewood Cliffs (N. J.), Prentice-Hall, 1966, p. 192.

si les deux prononciations avec un « s » muet ou réalisé sont admises. La prononciation de « yaourt »/« yogourt »/« yoghourt », d'origine turque, varie aussi selon les régions. Quant à la prononciation du mot « anis », elle varie selon les générations : la version avec le « s » muet est largement plus répandue auprès des locuteurs nés avant les années 1960, contrairement à ceux qui sont nés après 1980.

L'orthographe de termes comme « paraître », « nénuphar », « oignon », « événement », pour ne citer que quelques exemples qui ont été sujets à la réforme de l'orthographe préconisée en 1990, est aussi la source d'une controverse que les dictionnaires se doivent de trancher. Entre 1967 et 1990, *Le Petit Robert* n'admet qu'une graphie : *nénuphar*. La variante avec un « f » apparaît dans l'édition en ligne même si le mot figure sous l'entrée portemanteau « nénuphar ».

L'inclusion lexicographique : le cas de iel

Ce mot-valise qui contracte les pronoms *il* et *elle* fait référence à une personne sans préciser son genre. L'entrée de *iel* et ses variantes dans la version numérique du *Robert* en octobre 2021 et les nombreuses controverses qui s'en sont suivies sur les réseaux sociaux ont poussé le directeur des éditions éponymes à justifier ce choix : « La mission du *Robert* est d'observer l'évolution d'une langue française en mouvement, diverse, et d'en rendre compte. Définir les mots qui disent le monde, c'est aider à mieux le comprendre[9]. » Malgré son usage relativement faible, « iel » est perçu par le comité éditorial du dictionnaire comme un signe de vitalité de la langue française. En 2022, les éditions Le Robert fait disparaître du corps de son dictionnaire imprimé la version féminine *iele*. Les éditions Larousse pour leur part n'ont pas souhaité faire entrer dans le corpus du dictionnaire ce nouveau pronom personnel. S'agissait-il d'un coup de publicité du comité éditorial du *Robert*, ou d'un ancrage dans la modernité ? L'inclusion de cette entrée a suscité une vive controverse en France et à l'étranger comme en Grande-Bretagne avec la publication d'articles dans le *Guardian* et *The Independent*. Des dirigeants politiques ont exprimé leur colère à l'égard de cette nouvelle entrée. Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a par exemple déclaré que « l'écriture inclusive n'est pas l'avenir de la langue française[10] ». Il a remis en question

9. « Pourquoi Le Robert a-t-il intégré le mot "iel" dans son dictionnaire en ligne ? », LeRobert.com, 17 novembre 2021.

10. « Écriture inclusive : Jean-Michel Blanquer étrille le pronom "iel" sur Twitter », LePoint.fr, 16 novembre 2021.

la validité de ce terme et a recommandé aux élèves de ne pas utiliser « iel » malgré son inclusion dans *Le Petit Robert*.

La question de la prédominance du masculin sur le féminin se pose également avec les noms de métier et l'inclusion de variantes telles que « auteur », « auteure » et « autrice » ou « écrivain » et « écrivaine ». Même si l'Académie française s'est finalement prononcée en faveur de la féminisation des noms de métiers après plusieurs années de refus catégorique, il n'est pas question pour autant de faire figurer dans le corps de son dictionnaire toutes les variantes féminisées de ces noms.

De « covidé » (infecté par un coronavirus) à « confinement », « distanciation sociale », « télétravail », en passant par « déconsommation », « écoanxiété », « silencier » ou « wokisme », la pandémie de Covid-19 et la situation climatique et sociale sont à l'origine de la plupart des nouveaux mots français introduits en 2022 dans les dictionnaires. Selon *Le Monde*, 28 % des ajouts récents sont essentiellement des néologismes empruntés à l'anglais, preuve de l'inventivité de la langue (« coolitude », « hipstérisation » et « instagrammeur/euse »). Environ la moitié sont des créations françaises, démonstration de ce que le journal désigne comme étant « la grande souplesse de la langue, ainsi que la créativité et l'humour de ses utilisateurs[11] ». *Le Monde* a étudié les cinq cent quatorze mots intégrés dans les dictionnaires *Le Robert* et *Larousse* au cours des trois années précédentes et a constaté qu'à la suite de la pandémie le nombre de nouveaux termes et expressions médicaux (« asymptomatique », « cas contact », « geste barrière ») avait triplé pour représenter environ 20 % de toutes les nouvelles entrées. Des mots originaires des pays de la francophonie font également leur entrée : « la go » (femme) du nouchi ivoirien ou « babtou », verlan pour « toubab » (un Blanc), popularisé par le rap, mais aussi des termes québécois comme « échouerie » (rassemblement de mammifères marins), « têteux » (personne tâtillonne) « chefferie » (autorité du chef de partie) ou « nounounerie » (bêtise). Le dictionnaire se veut le reflet de son époque en cherchant à rester jeune ou à toucher les jeunes, ce qui est un signe de bonne santé. En 2023 entrent dans *Le Petit Robert* d'autres mots issus du rap comme l'anglicisme « chiller » (passer du bon temps) et « bail » (un truc ou une affaire).

L'importation des mots « troll » et « émoticône » du monde des textos et des réseaux sociaux dans l'édition 2017 du *Petit Larousse* reflète l'impact inéluctable des médias sociaux et des nouveaux modes de communication.

11. « "Flow", "tataki", "coolitude" : d'où viennent les nouveaux mots de la langue française », LeMonde.fr, 26 juillet 2022.

L'*Oxford Dictionary* avait déjà en 2015 désigné le pictogramme représentant l'« emoji rire aux larmes » mot de l'année. On peut noter une certaine circularité dans l'usage du français avec des mots anglais comme « fashion » ou « troll » qui font leur apparition dans la langue française, alors qu'à l'origine leur étymologie est française : le premier est issu de « façon » et le second du verbe « troller ». Le mouvement des mots qui naviguent entre les langues s'apparente à une spirale car ils changent de sens à chaque étape de leur évolution au sein d'une langue.

Le monde des dictionnaires numériques

Le nombre de mots inclus dans un dictionnaire varie d'un volume à l'autre selon la politique éditoriale de chacun. *Le Petit Larousse illustré* de 2020 répertorie plus de 63 500 mots contre 300 000 mots pour *Le Petit Robert.* Quoi qu'il en soit, les dictionnaires en ligne sont beaucoup moins limités au niveau du nombre de vocables. Le-Dictionnaire.com comporte des dizaines de milliers de définitions, des ressources quasi illimitées et des fonctionnalités numériques qui permettent l'accès à des synonymes, des collocations et des millions d'exemples actualisés régulièrement.

Notre façon de penser et d'écrire est façonnée par nos lectures et la manière dont nous recevons et traitons l'information. La consultation d'un dictionnaire, monolingue ou bilingue, en ligne équivaut désormais pour beaucoup à une simple recherche électronique, et ce que nous écrivons en est le reflet. L'étudiante ou l'étudiant de l'ère numérique se tourne vers Wikipédia et son côté encyclopédique, vers Linguee pour des traductions contextualisées, vers des moteurs de traduction tels que WordReference et DeepL ou vers le moteur de recherche Google pour recueillir, traduire et emmagasiner en quelques secondes autant d'informations que possible. Le monde numérique est sans limite. Les dictionnaires imprimés sont, eux, limités par l'espace.

Affranchi de ces contraintes, le dictionnaire électronique donne accès à une grande diversité de sources internet, avec des liens croisés vers des synonymes, des antonymes et des thésaurus. Il peut être multifonctionnel et inclure un maximum d'informations sémantiques, phonologiques, étymologiques, grammaticales, connotatives et traductologiques. Parmi les autres applications possibles, citons les usages multimédias avec des graphies sonores, des animations attrayantes pour l'utilisateur et des éléments visuels (dessins, photographies et clips vidéo) qui, par leur approche ludique, facilitent l'acquisition du vocabulaire. Ils séduisent

les utilisateurs qui trouvent l'accès à l'information non seulement interactif et plaisant dans le cadre éducatif, mais aussi beaucoup plus simple qu'à travers la consultation d'un dictionnaire imprimé. La langue connaît un processus d'évolution rapide. L'ère du numérique en est le reflet et les dictionnaires en ligne s'y engouffrent en intégrant en temps réel dans leur nomenclature les mots qui font l'actualité – il faut au moins un an pour qu'un mot soit inclus dans un dictionnaire papier, après consultation de son comité éditorial.

Toutefois, les désavantages du dictionnaire en ligne sont nombreux. La consultation d'un lexème ne prend que quelques secondes, et les mots sont stockés dans la mémoire à court terme de l'apprenant, alors que l'utilisation d'un dictionnaire papier prend plus de temps et contribue à la mémorisation à long terme. La relation du lecteur ou de la lectrice à son outil n'est pas la même lorsqu'il ou elle consulte un dictionnaire papier ou un dictionnaire numérique. Le volume d'informations disponible en ligne est tel que l'on ne peut que constater une baisse du taux d'attention et une saturation de l'apprenant dans son apprentissage d'une langue étrangère, si bien que la rétention du vocabulaire est bien moindre qu'avec un dictionnaire classique.

Le dictionnaire imprimé confère le sentiment d'avoir accès à des données fiables qui font autorité, tandis que les utilisateurs des dictionnaires numériques ne peuvent jamais être certains de l'exactitude des informations qu'ils consultent en ligne. De surcroît, un esprit mécanisé soumis aux données numériques et aux dictionnaires informatisés produit une écriture mécanisée. La traduction cesse dans l'univers numérique d'être une compétence qui requiert une connaissance approfondie de la langue et devient une sorte de fonction mathématique et algorithmique. Par ailleurs, trouver l'usage d'un mot ou d'une définition par hasard au détour d'une page est le propre du dictionnaire papier, alors que la page numérisée ne le permet pas. Outre le caractère aléatoire des informations glanées en parcourant les pages d'un dictionnaire, l'aspect sensoriel associé à l'objet que l'on peut toucher, son odeur, son poids, sa texture, sont autant de facteurs qui participent à renforcer la mémoire et le ressenti de l'expérience de la consultation ; cette dynamique disparaît avec l'information numérisée sur l'écran.

L'idéologie du parfait dictionnaire

Choisir le bon dictionnaire est une tâche qu'il ne faut pas sous-estimer et l'apprenant comprend très vite l'intérêt d'en avoir plusieurs auxquels

se référer pour accéder à une image complète de la langue. Le dictionnaire numérique de demain, qu'il soit monolingue ou bilingue, se veut toujours plus complet et plus attrayant pour l'utilisatrice ou l'utilisateur, quelle que soit l'utilisation qu'elle ou il en fait : en voyage, lors de ses études ou simplement pour trouver une référence fiable. Selon son niveau et son domaine de spécialisation, l'apprenant cherchera des définitions claires et concises, avec accès rapide, ou au contraire, pour les plus compétents, une gamme plus approfondie et légitime de phrases et de significations. L'aspect ludique que le dictionnaire tente d'entretenir avec les internautes *via* des photographies et des illustrations, ainsi que l'histoire et l'étymologie des mots, des conseils d'orthographe et des définitions tenant compte de l'aspect culturel du pays, est souvent très prisé des apprenants d'une langue étrangère. Le dictionnaire s'efforcera de présenter les informations de manière pédagogique, claire et stimulante, tout en s'appuyant sur des documents authentiques et des citations littéraires contextualisées.

Les dictionnaires numériques offrent aujourd'hui aux internautes une expérience tout à fait différente de celle d'un dictionnaire papier. Le site Expressio.fr, l'un des plus consultés par les francophones, n'est pas seulement un dictionnaire : il propose également une page pour conjuguer les verbes, un dictionnaire de synonymes, une page pour trouver les usages et les contextes spécifiques dans lesquels les mots sont utilisés et, en dernier lieu, un traducteur.

La croyance en un dictionnaire parfait est bien une idéologie, car il n'en existe pas : tout dépend de l'usage spécifique qu'on souhaite en avoir. Il y a au fond autant de dictionnaires que d'idées que l'on s'en fait et donc d'utilisateurs. Les mots qui s'y trouvent sont, à l'image des locuteurs francophones, variés et expressifs. Le dictionnaire a su s'adapter à son époque et l'avènement des dictionnaires numériques est davantage une évolution qu'une révolution. Ces dictionnaires permettent un apprentissage du vocabulaire de manière interactive, entretenant ainsi une relation de divertissement avec l'internaute. Leur utilisation continuera de s'intensifier, mais il reste que le dictionnaire papier relie les lecteurs à leur langue d'une manière qu'aucun outil virtuel ne pourra égaler, en les faisant voyager de page en page à travers l'histoire de cette langue.

RÉSUMÉ

L'intérêt pour les dictionnaires et les études lexicographiques de leur nomenclature constituent un phénomène qui s'est diffusé en France comme à l'étranger durant la décennie 1970, avant leur numérisation une vingtaine d'années plus tard. Dans cette étude, nous tentons de retracer l'histoire des dictionnaires du papier au format numérique et de déterminer comment le traitement des mots et leur adaptation à la langue ont évolué au cours du temps.